

---

ENTOMOLOGIE MÉDICALE. — *Anopheles maliensis* n. sp. (Diptera Culicidæ),  
une espèce nouvelle d'Anophélinés du Fouta-Djalou (République de Guinée).  
Note (\*) de M<sup>me</sup> HÉLÈNE BAILLY-CHOUMARA et M. JEAN-PAUL ADAM, présentée  
par M. Émile Roubaud.

Nouvel Anophèle très proche de *A. machardyi* Edw. endémique des forêts d'altitude d'Amani (Tanganyika), dont le rapproche aussi son écologie. Des caractères constants dans l'ornementation des tarsi postérieurs permettent de le différencier tant de *machardyi* Edwards que de *buxtoni* Service. La chétotaxie thoracique de la larve le classe dans la série *b* du groupe *Neomyzomyia*.

Capturée, au cours d'une brève mission, dans le massif montagneux du Fouta-Djalou (avril 1958), la première femelle de cette espèce avait été considérée par nous comme une variation d'*A. machardyi* Edwards (1). L'altitude (1500 m) du lieu de capture et la physiographie de la région rendaient, par ailleurs, vraisemblable la présence en Haute-Guinée d'une espèce connue seulement des forêts froides des hautes régions d'Afrique orientale.

Des recherches ultérieures ont permis la récolte de nombreux autres exemplaires femelles, de mâles, de larves et de nymphes, tandis que l'élevage individuel de plusieurs larves permettait d'obtenir les divers stades de mêmes individus. L'étude de ce matériel nous permet de considérer notre Anophèle comme une espèce parfaitement définie et bien séparée, tant à l'état adulte que larvaire, à la fois de *A. machardyi* Edwards et de *A. buxtoni* Service (2). Nous proposons pour lui le nom de *A. maliensis* en rappel de celui de la localité type : Mali.

Nous ne donnons ci-dessous que les principaux caractères permettant de séparer *A. maliensis* des deux espèces voisines :

Chez l'adulte, les trois derniers segments (3-4-5) des tarsi postérieurs sont entièrement pâles, alors que, chez *machardyi* et *buxtoni*, seuls les deux derniers articles (4-5) sont entièrement pâles.

Chez la larve d'*A. maliensis* une des deux longues soies du groupe mésopleural est branchue, l'autre étant simple, alors que chez *machardyi* et *buxtoni* les longues soies mésopleurales sont simples toutes les deux.

Comme pour *A. machardyi* et *A. buxtoni*, les genitalia de *A. maliensis* présentant cinq épines sur l'aire parabasale et son pharynx femelle, orné d'une seule rangée de dents simples, permettent de le classer dans le groupe des *Neomyzomyia*, tandis que la présence chez sa larve d'une soie branchue dans le groupe mésopleural place *A. maliensis* dans la série *b* du groupe.

Nous avons vu que c'est ce dernier caractère qui sépare les larves de notre Anophèle de celles de *machardyi* / ~~et *buxtoni*~~ / rangés / ~~tous deux~~ / dans la série *a* du même groupe.

Les larves d'*A. maliensis* vivaient dans l'eau froide de ruisseaux à eau claire, peu profonde, coulant, sur fond de sable ou de vase parsemé de rochers, le long des pentes. Dans tous les cas le couvert dense d'une petite galerie forestière ombrageait la surface de l'eau.

Les adultes furent tous capturés au repos sur des racines ou des pierres tapissant de profondes anfractuosités des berges des ruisseaux.

(\*) Séance du 22 juin 1959.

(1) F. W. EDWARDS, *Bull. Ent. Res.*, 21, 1931, p. 545, cité par B. DE MEILLON, in *The Anophelini of the Ethiopian Geographical Region*, p. 75.

(2) M. W. SERVICE, *Ann. Trop. Med. Parasit.*, 52, 1958, p. 176-180.

(Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer  
et Section « Entomologie » du Service des Grandes Endémies d'A. O. F.,  
Centre Muraz, Bobo-Dioulasso.)